Initiation à la viticulture biologique

Viticulteurs/trices et porteurs de projet en viticulture

Objectifs

- Acquérir les compétences et connaissances règlementaires et techniques nécessaires à un passage en bio : conduite du vignoble, travail du sol, gestion de l'enherbement, protection sanitaire, amendements et fertilisation, vinification bio, démarches admi

Contenu

Réglementation de l'agriculture biologique
Démarches de certification en AB
Les aides disponibles pour le passage en AB
Fertilisation et amendements en AB
Gestion de l'herbe, implantation d'engrais verts et travail du sol
Visite d'un domaine certifié AB
Protection sanitaire de la vigne en AB
Vinification bio : réglementation et techniques

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 80E/J€
Non adhérent 90E/J€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Sophie DRAGON-DARMUZEY
agribiovar.dragon@bio-provence.org
Agribio 83
Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83 340
CANNET DES MAURES
Tel. 04 94 73 24 83

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

19 janv 2017 09:00 - 17:00 (14hrs)	83340 Le CANNET DES MAURES	Garance MARCANTONI (Chambre d'agriculture 83) Sophie DRAGON (Agribiovar)

Financeur(s)